



Information réglementée

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 31 mai 2012

Modalités de paiement du dividende en actions ou en numéraire

Boulogne-Billancourt, le 31 mai 2012 – L'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire de Vallourec qui s'est réunie le jeudi 31 mai 2012, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et a décidé la distribution d'un dividende net de 1,30 euro par action.

Cette Assemblée a décidé d'accorder à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour un paiement du dividende soit en numéraire, soit en actions nouvelles.

Le prix d'émission des actions nouvelles remises en paiement du dividende, en cas d'exercice de l'option, fixé à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action ordinaire Vallourec sur Euronext Paris aux vingt séances de bourse précédant la date de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende par action, soit 1,30 euro, s'établit, arrondi au centime d'euro supérieur, à 31,10 euros.

Les actionnaires titulaires d'actions avant détachement du coupon, pourront exercer leur option entre le mardi 5 juin 2012 et le mardi 19 juin 2011 inclus auprès des établissements payeurs. Tout actionnaire qui n'aura pas exercé son option le mardi 19 juin 2012 au plus tard, recevra le paiement lui revenant en numéraire.

Si le montant des dividendes pour lequel est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra obtenir le nombre entier d'actions immédiatement supérieur en versant à la date où il exercera son option, la différence en numéraire, ou recevoir le nombre entier d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces. Les actions nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Paris. Elles seront soumises à toutes les dispositions des statuts de Vallourec et porteront jouissance au 1^{er} janvier 2012. Par conséquent, elles seront, à compter de leur émission, entièrement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social de Vallourec. La date de négociation ex-dividende est fixée au mardi 5 juin 2012.

La livraison des actions aux actionnaires ayant opté pour le paiement du dividende en actions interviendra à la même date que la mise en paiement du dividende en numéraire, soit le mercredi 27 juin 2012.

Ne doit pas être distribué aux Etats-Unis et en Australie

L'option relative au paiement du dividende en actions, décrite ci-dessus, n'est pas disponible pour les actionnaires résidant dans un pays pour lequel une telle option nécessiterait l'enregistrement ou l'obtention d'une autorisation auprès d'autorités boursières locales. Les actionnaires résidant hors de France doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Les actionnaires doivent s'informer par eux-mêmes des conditions et conséquences relatives à une telle option et qui seraient susceptibles de s'appliquer en vertu de la loi locale.

A PROPOS DE VALLOUREC

Vallourec est leader mondial des solutions tubulaires premium destinées principalement aux marchés de l'énergie ainsi qu'à d'autres applications industrielles.

Avec plus de 22 000 collaborateurs, des unités de production intégrées, une R&D de pointe et une présence dans plus de 20 pays, Vallourec propose à ses clients des solutions globales innovantes adaptées aux enjeux énergétiques du XXI^e siècle.

Coté sur NYSE Euronext à Paris (code ISIN : FR0000120354, Ticker VK), éligible au Service de Règlement Différé (SRD), Vallourec fait partie des indices MSCI World Index, Euronext 100 et CAC 40.

Aux États-Unis, Vallourec a mis en place un programme sponsorisé d'American Depositary Receipt (ADR) de niveau 1 (ISIN code : US92023R2094, Ticker : VLOWY). La parité entre l'ADR et l'action ordinaire Vallourec est de 5 pour 1.

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTER

Relations investisseurs

Etienne BERTRAND

Vallourec

Tel: +33 (0)1 49 09 35 58

E-mail: etienne.bertrand@vallourec.fr

Presse

Caroline PHILIPS

Vallourec

Tel: +33 (0)1 41 03 77 50

E-mail: caroline.philips@vallourec.fr